


Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2020/2758(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Modalités de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement dans certaines pêcheries des eaux occidentales pour la période 2021-2023 Complétant 2018/0074(COD) Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Océan Atlantique région	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Pêche		

Evénements clés			
25/10/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente		
21/08/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)05645	
21/08/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
16/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2758(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/03980

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2020)05645	21/08/2020	EC
Document annexé à la procédure		C(2020)8258	27/11/2020	EC
Document annexé à la procédure		C(2021)3128	28/04/2021	EC